

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL DE SECTEUR

En bref...

Sur un secteur géographique, cette assistante de service social accompagne les personnes confrontées à des difficultés (démarches administratives, ressources...) liées à des situations diverses (chômage, handicap, santé, vieillesse...). Elle analyse leur situation, les informe de leurs droits, les oriente vers les services compétents, facilite leurs démarches et parfois débloque des aides d'urgence. Elle s'efforce de redonner une certaine autonomie à l'utilisateur, mais accompagne plus directement les personnes les plus en difficulté. Elle instruit des dossiers, participe à des actions collectives d'information ou de prévention.

Dans le détail...

Assister les personnes en difficulté, sur un territoire donné

L'assistante de service social accompagne les personnes qui connaissent des difficultés à améliorer leurs conditions de vie sociale. Lorsqu'elle est "polyvalente de secteur" (contexte d'emploi le plus fréquent), c'est une travailleuse sociale généraliste de proximité, au service de l'ensemble de la population d'un territoire (quartier, commune, canton...). Elle remplit une mission de service public, pour le compte d'un conseil départemental, d'un centre communal d'action sociale (CCAS).

Lors de permanences, elle reçoit des personnes démunies face aux problèmes qu'elles rencontrent, que ce soit par manque d'information, à cause de leur isolement ou de leur fragilité psychologique, ou encore par manque de ressources. Il peut s'agir de mères, de familles isolées, de jeunes en rupture avec leur famille, de ménages endettés, de toxicomanes, de demandeurs d'asile... Ces personnes peuvent rencontrer des problèmes variés : chômage, santé, violences conjugales...

Chercher une solution adaptée à chaque problème personnel

L'assistante de service social évalue chaque situation pour trouver les solutions les plus adaptées. Elle informe les personnes de leurs droits aux différentes prestations, aux soins, à la formation... Selon le degré d'autonomie de son interlocuteur et la spécificité de sa demande, elle l'oriente vers les services ou les lieux d'accueil adaptés. Elle aide à monter différents types de dossiers : demande d'allocations diverses, complémentaire santé solidaire (CSS), aide financière d'urgence...

Elle accompagne étroitement les personnes les plus en difficulté. Des rendez-vous successifs à son bureau ou à domicile lui permettent d'aider la personne à formuler ses difficultés, de mieux cerner certaines situations : relations difficiles dans une famille, problèmes de santé, entrée dans la dépendance... Elle évalue les priorités et propose son appui pour différentes démarches.

Encourager l'autonomie de l'utilisateur

L'assistante de service social ne décide jamais à la place de son interlocuteur, elle fait en sorte que la personne réalise elle-même les démarches : déposer une demande de logement dans un organisme HLM, prendre rendez-vous avec un médecin, solliciter l'intervention d'un aide à domicile...

Dans certains cas, son accompagnement est plus marqué :

- elle remplit un formulaire
- elle appelle une administration pour connaître l'état d'avancement du traitement d'un dossier
- elle initie une démarche auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, d'un fournisseur d'énergie...

D'autres activités : enquêtes, actions de sensibilisation ou travaux d'études

À la demande du conseil départemental ou d'un magistrat, cette professionnelle effectue différentes enquêtes, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance : auprès d'un ménage qui désire

adopter un enfant, d'une famille soupçonnée de maltraitance, d'une personne qui souhaite devenir assistant maternel...

Elle peut aussi :

- participer à des actions en faveur de la population d'un secteur, dans le cadre d'une procédure de politique de la ville visant un quartier défavorisé (relogement de ménages dont l'immeuble va être réhabilité...)
- réaliser des travaux d'études sur des sujets touchant au social : à partir de données chiffrées ou qualitatives sur l'activité du service ou la population touchée, elle effectue des diagnostics, élabore des propositions d'actions...
- participer à des groupes de réflexion permettant d'orienter un volet de la politique sociale sur le territoire (la planification de l'accueil de la petite enfance...)
- participer à des campagnes de sensibilisation auprès de groupes (l'isolement des personnes âgées...) ou de lutte contre les exclusions...

Travail en réseau et connaissances de la législation sociale

Le travail social est souvent collaboratif ou en réseau. Dans sa structure ou à l'extérieur de celle-ci, cette assistante sociale intervient avec des professionnels du champ social ou médical : conseiller en économie sociale et familiale, conseiller social en organisme HLM, conseiller en insertion professionnelle, éducateur spécialisé, puériculteur, infirmier de prévention...

Elle est en relation avec les organismes HLM, les structures d'hébergement (centre d'accueil d'urgence, maison de retraite...), la Caisse d'Allocations Familiales, les caisses de retraite ou les mutuelles, Pôle emploi... Elle connaît bien le rôle de chaque acteur, la législation sociale, le droit de la famille...

Maturité, capacités d'écoute et intérêt pour les questions sociales

Ce métier demande un bon équilibre personnel, de la maturité, le sens de l'organisation mais aussi la capacité à prendre du recul. Intérêt pour les problèmes humains et sociaux, ouverture d'esprit, écoute, sens de l'observation et facultés d'analyse sont également indispensables. La loi (le Code de l'action sociale et des familles) lui impose le secret professionnel, le respect de la personne et des droits de l'utilisateur.

Avec de l'expérience et souvent une formation complémentaire, cette professionnelle peut devenir directrice de centre communal d'action sociale, directrice d'établissement social, responsable de secteur d'aide à domicile...

PERSONNALITÉ	APTITUDES	PROFILS PROFESSIONNELS
Collaboratif	Mémoriser	Investigateur
Adaptabilité	Ecrire	Social
Contrôle de soi	Rédiger	
Empathie	Parler dans un langage simple	
Conformisme	S'exprimer à l'oral	
Interaction	Lire des textes simples	
	Lire des textes élaborés	
	Effectuer des calculs simples	

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 3 ans de formation

Le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) est indispensable pour exercer cette profession. Pour entrer en formation, il faut soit :

- avoir le Bac ou un diplôme équivalent
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical ou social au moins de niveau Bac.

La sélection des candidats s'effectue via l'inscription sur la plateforme Parcoursup.

Une autre possibilité d'accéder au métier consiste à préparer le BUT (Bac + 3) consacré au domaine.

La formation s'étale sur trois ans et comprend une partie théorique (législation sociale, psychologie, économie sociale et familiale, éducation...) ainsi que douze mois de stage. A l'issue de ce cursus, les personnes doivent passer l'examen organisé par la direction régionale en charge des affaires sociales.

Il existe plus de 70 établissements de formation agréés, publics ou privés. Cette formation peut se préparer en formation initiale, dans le cadre de l'apprentissage ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Plus que dans d'autres contextes d'activité, cet assistant de service social est amené à se rendre chez les particuliers, le permis de conduire B (VL) est donc souvent nécessaire. Dans cette profession, certains vaccins sont recommandés ou peuvent être obligatoires.

Dans la fonction publique territoriale, les recrutements s'effectuent sur le concours "d'assistant socio-éducatif territorial", sans limite d'âge et accessible aux ressortissants de l'Union européenne. Les titulaires appartiennent alors à la catégorie A (concours accessible avec le niveau Bac + 3) de la filière médicosociale. Nombreux sont les candidats ayant un niveau supérieur à celui demandé ou qui possèdent plusieurs diplômes. Certains professionnels sont recrutés comme "contractuels" pour une durée déterminée quand le poste n'a pas pu être pourvu par un agent titulaire.

Une fois en poste, l'employeur peut proposer un stage permettant de mieux appréhender le contexte d'emploi. Il existe également de nombreuses formations complémentaires que peut suivre un assistant de service social, pour :

- approfondir sa connaissance d'un public, d'un contexte d'emploi
- évoluer vers un autre métier
- occuper une fonction de gestion ou d'encadrement (par exemple, en passant le concours de catégorie A de "conseiller territorial socio-éducatif")...

Vérifier si le casier judiciaire ne comporte pas d'éléments incompatibles avec ce métier.

Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :

Diplôme d'Etat "assistant de service social" ONISEP RNCP

BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) "carrières sociales", spécialité "assistance sociale"
ONISEP RNCP

Diplôme(s) envisageable(s) :

Bac technologique "ST2S sciences et technologies de la santé et du social" ONISEP

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) "services et prestations des secteurs sanitaire et social"
ONISEP RNCP

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP : K1201, Action sociale

S'informer sur la VAE
<http://www.vae.gouv.fr>

Sites formations

Calendrier des concours organisés par les Centres de gestion de la Fonction Publique territoriale
<http://concours.fncdg.com>
Calendrier des concours et examens professionnels organisés par les Centres de gestion de la Fonction Publique territoriale.

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute entre le SMIC et 2000 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 2000 et 3000 euros brut en fin de carrière.

Dans la fonction publique territoriale, le salaire (appelé traitement) est fonction du grade et de l'échelon de l'agent. Des primes peuvent s'ajouter au traitement pour certains emplois. Ces primes peuvent varier d'une collectivité locale à une autre.

Emploi

Perspective d'emploi

Tendance nationale favorable

On compte plus de 33.000 assistants de service social. Près de la moitié exercent en polyvalence de secteur, dans le cadre de la fonction publique territoriale, essentiellement pour le compte d'un conseil départemental.

Les politiques de lutte contre l'exclusion créent des besoins en professionnels qualifiés de l'action sociale et il y a en permanence un grand nombre d'offres d'emploi pour ce métier.

Offres d'emploi

Pôle emploi :

Offres pôle emploi

Agence pour l'emploi des cadres :

APEC : <https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html/emploi?sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles=assistant%20social%20OU%20assistant%20de%20service%20social>

Site(s) utile(s) :

La Gazette des Communes : emploi : <https://emploi.lagazettedescommunes.com>

Le média social emploi : <https://www.lemediasocial-emploi.fr>

Staff social : <https://www.staffsocial.fr>

Statuts professionnels

Fonctionnaire

Familles d'intérêts

Aide aux personnes

Sous-famille : *Conseil et action sociale*

Domaine professionnel

Social

Sous-domaine : *Conseil, Aide sociale*

Conditions de travail

DÉPENSE PHYSIQUE

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaires standard sans déplacement

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Intérieur - Plein air

Intérieur

Milieu de travail

Milieu de travail standard

CAPACITÉS PHYSIQUES

Rester assis plusieurs heures

Parler

Entendre

Voir

Autres appellations du métier

Assistante sociale

Assistante sociale de secteur

Assistante sociale du Conseil départemental

Assistante sociale en CCAS

Assistante sociale polyvalente de secteur

Documentation

ONISEP

- Parcours : Les métiers du social - Kiosque : Santé, Social

- Parcours : Les métiers auprès des enfants - Kiosque : Santé, Social

ROME

- K1201 : Action sociale : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=K1201&domaine=Candidat>

IJBox

- IJBox : Assistant-e de service social
- IJBox : Les métiers du social
- IJBox : Travailler dans la fonction publique territoriale

Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT

Travailleur ou travailleuse social : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/B2C-04>

Sites utiles

ANAS Association Nationale des Assistants de Service Social

<https://www.anas.fr>

L'accès grand public de ce site propose une réflexion sur le rôle des assistants sociaux dans le travail social...

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés
Mentions légales Conditions Générales d'Utilisation Politique de confidentialité